



NOTE D'ACCOMPAGNEMENT DU RAPPORT

PRÉCISION MÉTHODOLOGIQUE

Sauf mention contraire, les calculs présentés dans ce rapport ont été réalisés par nos soins. Certains reprennent les données du rapport « Le véritable bilan annuel des grandes entreprises françaises » publié par l'Observatoire des multinationales, en juin 2018. D'autres ont été réalisés spécifiquement pour ce rapport à partir des propres « documents de référence » des entreprises.

Plus spécifiquement :

- Pour le montant des bénéfices, il s'agit du « résultat net part du groupe ».
- Pour les impôts il s'agit de l'impôt sur les bénéfices déclaré par les entreprises.
- Pour les dividendes il s'agit des dividendes versés sur les profits de 2017 et 2010 (dont la majorité sont versés respectivement en 2018 et 2011) ajoutés aux rachats d'actions intervenus respectivement en 2017 et 2010.
- Tous les éléments de comparaison portent sur le CAC 40 à composition constante, avec les 40 entreprises qui étaient dans l'indice en 2018, dont seulement 33 l'étaient déjà en 2010.

CONTACTS PRESSE

COORDINATEURS DU RAPPORT :

• **Dominique Plihon**, économiste, spécialisé en économie financière et porte-parole d'Attac France, dplihon@orange.fr / 06 82 22 27 11



• **Pierre Grimaud**, analyste financier et animateur de l'espace « finance-banques » d'Attac France, pierre.j.grimaud@gmail.com / 07 50 40 54 24



SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES POUR REPENDRE A VOS SOLLICITATIONS :

- **Aurélie Trouvé**, porte-parole d'Attac France, 06 17 17 50 87
- **Raphaël Pradeau**, porte-parole d'Attac France, 06 14 98 52 60
- **Carole Peychaud**, pour la campagne « des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales », 06 24 67 53 88
- **Maxime Combes**, porte-parole d'Attac sur les enjeux climatiques, 06 24 51 29 44
- **Olivier Petitjean**, pour l'Observatoire des multinationales, opetitjean@multinationales.org